

**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
pendant l'année **1858.**

---

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal.

---



**Genève,**  
IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1859



**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
**pendant l'année 1858.**

---

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal.

---

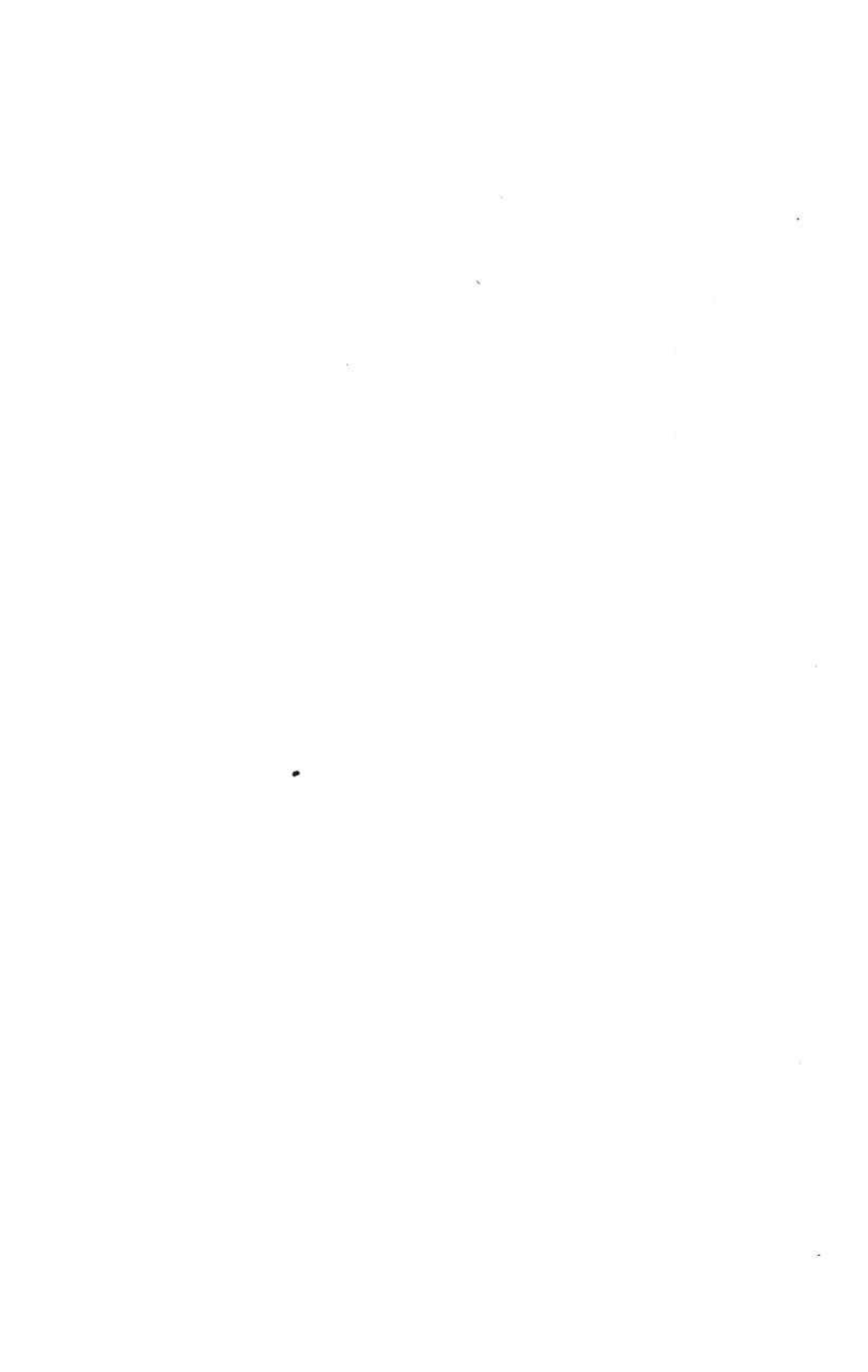


**Genève,**

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1859





**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**DE LA VILLE DE GENÈVE.**  
pendant l'année 1858

---

**MESSIEURS,**

Le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le Compte-Rendu de l'Administration Municipale de la ville de Genève pendant l'année 1858. Il se conforme en cela aux prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et l'administration des Communes.

Nous croyons devoir suivre ici l'ordre adopté dans les Comptes-Rendus des années précédentes.

### Personnel.

Pendant l'année 1858, le Conseil Administratif a fait les nominations suivantes :

MM. *Dentand* Philippe et *Revel* François ont été nommés sous-receveurs de l'Octroi.

Le Conseil Administratif a nommé à l'emploi de visiteurs à l'Octroi.

MM. *Perrin* Jean-Pierre.  
*Verdel* Joseph.  
*Gros* Jean.  
*Pillet*.  
*Bourgeois*.  
*Lancou*.  
*Pillet*.  
*Court*.  
*Giron*.

MM. *Guillet* Antoine, et *Fulliquet*, ont été nommés veilleurs.

M. *Annereau* Jules, a été nommé Chef de la police Municipale, en remplacement de M. *D'Utruy* Émile, décédé.

M. *Vibert* François, a été nommé Inspecteur municipal, en remplacement de M. *Guillon*, décédé.

M. *Senglet* Jean-Louis, a été nommé Maître de finissage à l'École d'horlogerie.

M. *Besançon* Jacques-Étienne, a été préposé à l'entretien de toutes les horloges publiques de la ville de Genève.

**État Civil.**

*Mouvement de la population de la ville de Genève pendant  
l'année 1858.*

*Naissances :*

Du sexe masculin . . . . .	465
Du sexe féminin . . . . .	425
Total, <u>          </u>	890

*Enfants naturels :*

Du sexe masculin . . . . .	37
Du sexe féminin . . . . .	55
Total, <u>          </u>	962

Soit 80 de plus qu'en 1857.

*Récapitulation :*

Genevois . . . . .	421
Suisses d'autres cantons . .	169
Étrangers . . . . .	572
Total, <u>          </u>	962

Naissances à l'étranger transcrites à Genève. 40

*Décès :*

Du sexe masculin . . . . .	451
Du sexe féminin . . . . .	459
Total, <u>          </u>	870

Soit 267 de plus qu'en 1857.

*Morts-nés.*

Du sexe masculin.....	19
Du sexe féminin.....	18
	Total, 37

Soit 2 de moins qu'en 1857.

*Décès* à l'étranger transcrits à Genève.... 18  
Soit 5 de plus qu'en 1857.

*Mariages.*

Entre Genevois.....	75
Entre Genevois et étrangères	70
Entre étrangers et Genevoises	54
Entre étrangers.....	58
	Total, 255

Soit 48 de moins qu'en 1857.

*Plus*: 16 mariages de citoyens Genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

*Divorces*: 12.

Soit 9 de plus qu'en 1857.

**Vente de terrain.**

Les trois parcelles de terrain à bâtir que la Ville possédait à la rue Grenus, ont été vendues; la parcelle **A**, du côté de Coutance, au prix de 420 fr. la toise; la parcelle **B**, au prix de 500 fr. la toise, et la parcelle **C**,



au prix de 451 fr. la toise. L'ensemble de cette vente a produit 39,492 fr. 05 c. pour 85  $\frac{3}{4}$  toises carrées environ.

### **Place Grenus.**

Les opérations relatives à la création de la place Grenus ont été suivies par le Conseil Administratif pendant l'année 1858, de manière à hâter le plus possible le moment où cette place pourra être livrée à la circulation du public. Un grave accident, sans exemple jusqu'ici à Genève, est venu accélérer la réalisation du plan arrêté depuis plusieurs années : nous voulons parler de l'éroulement d'une partie de la maison rue de Coutance, n° 76, acquise de M<sup>me</sup> veuve Molle ; malheureusement cet accident a causé la mort d'un homme et a entraîné l'Administration dans des dépenses considérables qu'on n'avait point prévues, soit pour l'appuyage des maisons voisines, soit pour les indemnités dues aux personnes victimes de l'accident. La démolition complète et immédiate de la maison Molle étant devenue indispensable, il en est résulté la vente du terrain qu'elle occupait, comme nous l'avons dit plus haut. Le Conseil Administratif espère que l'année 1859 ne se terminera pas sans que les démolitions qui doivent encore avoir lieu pour débayer la place soient entièrement exécutées.

Un tableau spécial, joint au Compe-Rendu des recettes et des dépenses de la Ville pour 1858, présente les dépenses faites en vue de la place Grenus pendant ce dernier exercice.

**Octroi.**

Le produit de l'Octroi a été brut, de 595,901 fr. 55 c.,  
soit 65,505 fr. 48 c. de plus qu'en 1857, et 86,504 fr.  
64 c. de plus qu'en 1856.

La recette provenant des liquides  
en 1858, est de..... Fr. 270,617 95  
Elle était en 1857, de:..... - 207,121 70  
De plus qu'en 1857..... Fr. 63,496 25

Celle du vin du Canton, des autres cantons de la Suisse,  
du pays de Gex et de la zone de Savoie, est en 1858 de :  
51,485 muids 12 pots produisant Fr. 110,205 51

En 1857 de :  
25,402 » 1 » produisant « 75,788 47  
8,085 muids 11 p<sup>ts</sup> de plus qu'en 1857 Fr. 56,415 04

25,869 m. 01 p. proviennent du Canton.

7,114 » 87 » » des aut. cant. de la Su<sup>z</sup>e.  
71 » 44 » » du pays de Gex.  
429 » 80 » » de la zone de Savoie.

51,485 m. 12 p.

26,506 m. 95 p. sont en blanc.

4,978 » 19 » » en rouge.

Le droit a été perçu sur les vins  
étrangers, sur..... 17,167 m. 91 p.

Il l'a été en 1857, sur..... 12,265 » 98 »

De plus qu'en 1857..... 4,905 m. 95 p.

Ils ont produit en 1858..... Fr. 84,145 60

La recette a été en 1857, de..... - 60,044 52

De plus qu'en 1857..... Fr. 24,090 89

On a perçu sur la bière en 1858 . . .	Fr. 54,169 25
» » » 1857 . . .	» 51,751 64
De plus qu'en 1857 . . . . .	<u>Fr. 2,417 59</u>

Le droit perçu sur les spiritueux s'est élevé à 26,690 fr. 64 c., soit 844 fr. 22 c. de plus qu'en 1857.

564 degr <sup>s</sup> d'alcool d'eau de cer <sup>s</sup> prov <sup>t</sup> du Canton.		
199,051	»	des aut. cant. de la Suisse.
8,555	»	de France.
6,694	»	de Savoie.

*Eau-de-vie, Rhum et Esprit  $\frac{3}{10}$ .*

2,474 degrés d'alcool prov <sup>t</sup> du Canton.		
25,559	»	des aut. cant. de la Suisse.
659,875	»	de France.
9,160	»	de Savoie.

889,688 degrés.

Le nombre des bœufs sur lesquels le droit d'Octroi a été perçu s'est élevé à 2,966, soit 9 de moins qu'en 1857. Leur poids moyen est de 1,405 livres, soit 47 livres de plus qu'en 1857.

428 proviennent du Canton.		
1,798	»	des autres cantons de la Suisse.
583	»	de France.
157	»	de Savoie.

Le droit d'octroi a été perçu sur 627 vaches, soit 194 de moins qu'en 1857. Leur poids moyen est de 1,067 livres, soit 1 livre de plus qu'en 1857.

516 proviennent du Canton.		
85	»	des autres cantons de la Suisse.
93	»	de France.
153	»	de Savoie.

Les droits ont été perçus sur :

1,226	veaux	provenant	du Canton.
142	»	des autres cantons	de la Suisse.
1,418	»	de France.	
16,628	»	de Savoie.	

19,414, soit 59 de moins qu'en 1857, ce qui a donné sur la recette une différence en moins de 112 fr. 10 c.

148	moutons	prov <sup>t</sup>	du Canton.
1,422	»	des aut. cant.	de la Suisse.
494	»	de France.	
10,018	»	de Savoie.	

18,082 soit 798 de plus qu'en 1857, ou 478 fr. 20 c.

478 $\frac{1}{2}$	porcs	prov <sup>t</sup>	du Canton.
703 $\frac{1}{2}$	»	des autres cantons	de la Suisse.
584	»	de France.	
680 $\frac{1}{4}$	»	de Savoie.	

2,446  $\frac{1}{4}$ , soit 257  $\frac{1}{2}$  de plus qu'en 1857 ou 771 fr. 90 c.

Le droit d'abattage a été perçu sur :

2,966	bœufs.
627	vaches.
2,427	porcs.
19,411	veaux.
18,079	moutons.
52	chèvres.

45,562 têtes qui ont produit 17,815 fr., soit 786 têtes de plus qu'en 1857, ou 58 fr. 60 c.

Il a été abattu à l'abattoir de la Ville :

2,939	bœufs.
-------	--------

619	vaches.
2,566	porcs.
19,277	veaux.
17,798	moutons.
52	chèvres.

La recette totale sur le comestible est en 1858 de 98,890 fr. 92 c., soit 1,215 fr. 47 c. de plus qu'en 1857.

Celle du fourrage s'est élevée à 8,218 fr. 13 c., soit 1,795 fr. 45 c. de plus qu'en 1857.

Le droit a été perçu sur :

10,504	15	moules fédéraux, bois du lac,
5,577		chars de bois à un cheval,
4,158		» à deux chevaux,

qui ont produit 18,100 fr. 94 c., soit 4,015 fr. 57 c. de moins qu'en 1857.

Les différences en plus, sont les suivantes :

Fr.	65,496	25	sur les boissons.
»	1,215	47	sur les comestibles.
»	1,795	45	sur les fourrages.
»	17	90	sur les expéditions.
<hr/>			
»	66,521	05	de laquelle somme il faut déduire :
»	1,015	57	pour différence en moins sur le combustible.

Fr. 65,505 48 en total, en plus en 1858 sur l'année de 1857.

Les contraventions d'octroi ont été en 1858 de 125, soit 19 de plus qu'en 1857.

8 ont été déferées aux tribunaux, et les autres transi-gées.

Le produit des amendes d'octroi s'est élevé en 1858 à 4,219 fr. 46 c., soit 570 fr. 16 c. de plus qu'en 1857.

Cette augmentation n'est pas sensible, ayant suivi en 1858 le même système qu'en 1857, seulement chaque amende a été plus élevée.

**Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et Logis  
d'ouvriers.**

Au 31 décembre 1858, le nombre de ces établissements dans la commune de Genève était de :

8 établissements de 1 <sup>re</sup> classe.			
26	»	2 <sup>e</sup>	»
49	»	3 <sup>e</sup>	»
151	»	4 <sup>e</sup>	»
85	»	5 <sup>e</sup>	»
52	»	6 <sup>e</sup>	»
78	»	7 <sup>e</sup>	»
209	»	8 <sup>e</sup>	»

Total, 636

C'est 5 établissements de 1<sup>re</sup> classe de plus qu'en 1857.

» 3	»	2 <sup>e</sup>	»
» 11	»	3 <sup>e</sup>	»
» 6	»	4 <sup>e</sup>	»
» 9	»	5 <sup>e</sup>	»
» 6	»	6 <sup>e</sup>	»
» 10	»	7 <sup>e</sup>	»
» 20	»	8 <sup>e</sup>	de moins qu'en 1857.

En tout, 28 établissements de plus qu'en 1857, où le nombre total était de 608.

**Éclairage de la Ville.**

L'éclairage de la Ville est un service sur lequel l'attention de l'Administration municipale est fixée d'une manière constante et toute particulière. Les observations que provoquent les irrégularités qu'on remarque par fois dans l'éclairage des rues ont été transmises à la Société du gaz

qui a mis toujours le plus louable empressement à y faire droit, autant que cela lui était possible. En somme, ce service se fait d'une manière régulière et satisfaisante.

L'agent spécial chargé de l'inspection de l'éclairage continue à s'acquitter de sa tâche avec conscience et activité.

L'éclairage au gaz a été établi à la rue des Pâquis en remplacement de l'éclairage à l'huile. Le Conseil Administratif espère que, dans peu de temps, l'emploi du gaz pourra être substitué, sur toutes les parties de la commune de Genève, à celui de l'huile qui n'est plus tolérable aujourd'hui.

#### **Nettoieinent de la Ville.**

Dès la fin de l'année 1858, le Conseil Administratif s'est occupé des modifications qu'il convenait d'apporter au cahier des charges de la ferme des boues, afin d'améliorer le service de propreté de la ville. Il y a lieu de croire que le nouveau bail du fermier, qui datera du 1<sup>er</sup> janvier 1860, permettra de rendre ce service plus complet, plus satisfaisant et mieux en harmonie avec les exigences de notre ville.

Ce service, tout défectueux qu'il est encore aujourd'hui, a été fait d'une manière assez régulière, et les Inspecteurs municipaux, malgré leur nombre restreint, ont mis dans la surveillance qu'ils ont à exercer à cet égard, toute l'activité désirable.

**Secours contre l'incendie.**

Il y a eu pendant l'année 1858, 102 alertes qui se classent ainsi :

*Dans la Ville.*

Feux de cheminées ordinaires . . . . .	65
Feux de cheminées inquiétants . . . . .	7
Feux peu graves de jour . . . . .	3
Feux peu graves de nuit . . . . .	12
Feux graves de jour . . . . .	1
Feux graves de nuit . . . . .	5
Fausse alertes . . . . .	6

*Hors de la Ville.*

Secours arrivés sur les lieux . . . . .	6
Fausse alerte . . . . .	1

Total, 102

Il y a eu 12 veilles de nuit au poste des veilles. Le Conseil Administratif a usé du crédit extraordinaire que lui avait accordé le Conseil Municipal par son arrêté du 22 juin 1858 pour l'augmentation du matériel des secours contre l'incendie, et pour l'équipement des recrues du corps des sapeurs-pompiers. Il a commandé en particulier une certaine quantité de boyaux, deux chars pour le transport de ces boyaux, un frein d'enrayage pour une pompe campagnarde, des séchoirs pour les boyaux en toile, une échelle mécanique sur un modèle perfectionné, et cinquante casques d'un nouveau modèle.

Le Conseil Administratif a eu la vive satisfaction de voir M. le commandant *Mercier*, M. le major *Albert Vaucher* et M. l'aide-major *Durand* demeurer à la tête du



corps des sapeurs-pompiers. Ces messieurs n'ont pas persisté dans leur demande de retraite : le Conseil Administratif se plaît à leur en exprimer ici ses sincères remerciements.

### **Police municipale.**

Le service de surveillance que doivent exercer les Inspecteurs municipaux a continué, pendant l'année 1858, à se faire d'une manière satisfaisante, malgré une circonstance bien défavorable : M. Emile *D'Utruy*, Chef de la police municipale, est décédé à la suite d'un accident qui ne donnait pas lieu de croire à une conséquence aussi funeste, et M. *Guillon* le plus ancien des Inspecteurs municipaux, a succombé à une longue et douloureuse maladie. Privé du concours de ces deux excellents employés pendant un temps assez long, le service en a souffert jusqu'à ce qu'ils eussent été remplacés. Le Conseil Administratif a nommé M. Jules *Annereau*, à la place de Chef de la police municipale ; il n'a qu'à se féliciter de cette nomination.

Les contraventions relevées en 1858 s'élèvent au nombre de 695, sur lesquelles :

- 62 ont été annulées pour raisons admissibles.
- 47 ont été déférées aux Tribunal.
- 586 ont donné lieu à des transactions.

*Les contraventions se classent ainsi :*

Dégradations aux édifices publics et promenades..	57
Dépôts de balayures à heures indues.....	79
Dépôts de matériaux non autorisés.....	10
Contraventions relatives aux fontaines.....	56
Travaux sur la voie publique non autorisés.....	47
Stationnement d'ânes dans la ville.....	25
Embarras sur la voie publique.....	180
Travaux non éclairés.....	45
Contraventions relatives aux cours et allées.....	65
Transport de fumiers et eaux grasses, à heures indues.....	56
Tapis secoués aux fenêtres.....	42
Pont des Bergues (allures défendues).....	11
Vases à fleurs sur les fenêtres sans barrières.....	54
Jets sur la voie publique depuis les fenêtres.....	16
Objets divers.....	12
	695

En 1857, il y avait eu 1,244 contraventions relevées.

### **Pêche.**

Le bail dont la Ville jouissait dans les eaux cantonales du Rhône et de l'Arve est expiré le 1<sup>er</sup> décembre 1858; ce bail n'a pas été renouvelé. Le droit de pêche appartenant à la ville de Genève, se trouve désormais circonscrit dans la partie du cours du Rhône, dit domaine de la ferme.

Il a été pris, pendant l'année 1858, dans la nasse municipale, 155 truites, pesant 1,209 livres  $\frac{1}{4}$ , poids fédéral.

### Travaux.

La Section des travaux du Conseil Administratif a statué, pendant l'année 1858, sur 427 requêtes pour travaux particuliers.

Ces requêtes se répartissent d'après la nature des travaux, de la manière suivante :

259 relatives à l'établissement d'enseignes.

47 à des réparations et reconstructions de maisons.

18 à l'établissement de devantures de magasins.

2 à l'établissement de trottoirs, marches, corniches.

7 à des vitrines et étalages.

8 à des trapons de caves.

54 à des tentes mobiles et abat-jour.

18 à des portes-volets, fenêtres.

21 à des égouts particuliers.

6 à des descentes de toits et sacs.

7 à des tables et vases.

---

427

C'est 58 de plus qu'en 1857.

### Bâtiments.

Quoique les sommes votées au Budget pour ce chapitre aient été dépassées, les travaux exigés par les bâtiments ne relatent aucune dépense très-considérable. Le chiffre total se compose d'une multitude de petites réparations qu'entraîne toujours l'entretien de vieux bâtiments, occupés pour la plupart par des écoles ou des services publics.

- *Abattoir.* — L'entretien de ce bâtiment et de ses ac-

cessoires a nécessité la réparation fréquente des chaînes, des tours, du bateau des tripiers, des cheminées de la triperie, et la construction d'un fourneau neuf; enfin il a fallu procéder au nettoyage complet de l'égout de l'abattoir, opération longue et repoussante qui se renouvelle malheureusement assez souvent.

*Grenelle.* — Quelques réparations notables ont été faites à ce bâtiment : telles que l'établissement de volets à l'appartement de M<sup>me</sup> Borne, la réparation de la cheminée et de la cuisine de l'appartement de M<sup>lle</sup> Reverchon.

*Chantepoulet.* — Les cheminées et les poêles destinés au chauffage des écoles primaires ont occasionné un assez grand nombre de petits travaux.

*École des Corps-Saints.* — L'école d'enfance des Corps-Saints a subi une réparation complète : le plafond a été supprimé et remplacé par un ceintre plafonné qui a augmenté considérablement sa hauteur et rendu les conditions hygiéniques de cette école plus favorables.

*Magasins de St-Antoine.* — La chute d'une grosse branche d'un des arbres de la rampe de St-Antoine a occasionné quelques réparations dans la partie Sud des magasins de St-Antoine.

*Bâtiment de Rive.* — On a tiré parti autant que possible des locaux disponibles du grenier à blé de Rive. Le concours proposé pour mettre en valeur ce bâtiment n'ayant pas donné des résultats définitifs, le Conseil Administratif a loué le magasin du rez-de-chaussée; il y a fait enlever le plancher et établir un pavé au niveau du sol de la rue.

L'église de St-Germain a été entièrement réparée à l'intérieur; le Conseil Administratif a ordonné en outre

quelques améliorations aux fenêtres et à la toiture qui ont un peu élevé le chiffre des dépenses présumées, mais qu'il n'a pas cru devoir refuser aux instances réitérées de M. le curé de Genève.

Enfin, Messieurs, des réparations nombreuses, surtout dans les cheminées et la vitrerie ont été la suite de la forte bise de cet hiver.

### **Travaux sur le lac et sur le Rhône.**

*Les Quais* n'ont pas été l'occasion de grandes dépenses; on a seulement recrépi une partie des murs entre les deux ponts de Bel-Air, dont l'état de dégradation nécessitait depuis longtemps une semblable réparation.

*Ponts.* — Le pont des Bergues a occasionné des dépenses d'entretien presque continuelles, et le remplacement de plateaux trop usés; néanmoins, le Conseil, en vue du replatelage qui est aujourd'hui en vue d'exécution, a cru devoir borner ces réparations au strict nécessaire.

*Embarcadères.* — Un des embarcadères des bateaux à vapeur a subi aussi cette année une réparation assez complète, soit dans la charpente, soit dans les ferrures.

### **Promenades.**

Les promenades ont été l'objet d'un entretien soigné et continu: malheureusement, cela n'a pas empêché le dépérissement de quelques-uns des arbres des Bastions dont le remplacement a été effectué.

Les bancs des diverses promenades ont été réparés aussi d'une manière générale, et l'on a été dans l'obliga-

tion de faire une commande de pieds de bancs dont la provision était épuisée.

Le jet-d'eau du Jardin des plantes a aussi donné lieu à une réparation notable; le trop plein s'écoulait anciennement dans un canal et dans un puits perdu qui probablement étaient encombrés; on les a remplacés par une conduite en fonte, déversant dans la petite carpière, située aussi dans le Jardin des plantes, dont le trop plein encore en bon état pourra facilement se déverser dans un égout situé à peu de distance.

### **Égouts.**

L'entretien de ce service a été constant, mais n'a pas exigé de travaux fort considérables.

Les trapons et les couvercles de sacs ont été munis de boucles; plusieurs grilles et gouffres d'écoulement des eaux pluviales ont été remplacés à cause de leur marche défectueuse.

Les seuls travaux notables à indiquer dans ce service sont *le canal rue des Limbes*. Ce canal s'étant subitement trouvé encombré à l'entrée de la rue des Limbes, près de l'ancienne Escarcelle, on a dû fouiller et faire une recherche qui a permis de constater que ce canal s'écoulait sous le groupe de maisons, entre la rue des Limbes et la rue Basse, le long de quelque allée devenue depuis des magasins et des habitations, que d'ailleurs ce canal fort ancien et en mauvais état pouvait être dévié pour suivre la rue des Limbes et se jeter dans l'égout de la rue de la Fontaine; ce travail a été promptement exécuté.

*La rue des Barrières*, a subi un affouillement provenant du défoncement de l'égout qui a été immédiatement réparé et recouvert.

### **Terrasses et escaliers.**

De grandes réparations ont été effectuées aux terrasses de la Treille, elles ont été entièrement repiquées; les mollasses pourries, remplacées par de saines bien rejointoyées ont été ensuite recouvertes d'un rustilage dont la couleur foncée diminue la réverbération fatigante d'un soleil trop ardent en été.

*Escaliers.* — L'escalier de St-Antoine a été entièrement reconstruit en granit, et le mur qui l'avoisinait repiqué et recrépi.

### **Cimetière.**

Le Conseil après avoir cherché tous les moyens possibles d'obtenir de l'eau, s'était arrêté, sur des données qui paraissaient certaines, au parti de creuser un puits plus profond que le précédent; il devait recevoir l'eau d'une source courant dans sa direction et se déversant dans le chemin de fer à peu de distance du percement. Malheureusement cette recherche n'a pas donné de résultats qu'on en attendait: l'eau qui semblait chaque jour s'annoncer par l'humidité des déblais enlevés n'a pas paru, quoique la fouille ait été conduite jusqu'à une grande profondeur. Ce travail fait par conséquent en pure perte a été entièrement abandonné.

### **Service hydraulique.**

Ce service a été l'objet de la sollicitude du Conseil Administratif. La Machine hydraulique qu'on avait supposée être incapable de subvenir aux

besoins de la Ville, a été soigneusement examinée et réparée : des nettoyages fréquents et le remplacement des appareils détériorés ont suffi pour augmenter considérablement le produit de la Machine et pour permettre la fourniture de près de cent nouvelles concessions.

Les réparations faites à l'intérieur, sont les suivantes :  
Établissement d'une bielle neuve.

Pose d'un nouveau couvercle de cylindre.

Achat d'une presse à essayer les tuyaux de conduites.

Ces opérations n'ont pas besoin d'être expliquées ; elles étaient d'ailleurs annoncées et motivées dans le Compte-Rendu de l'année précédente.

Le Conseil Administratif a fait aussi placer un manomètre dans l'intérieur de la Machine ; le Directeur de la Machine n'avait, en effet, auparavant d'autre moyen de s'assurer de la marche régulière de la distribution, qu'en allant examiner la quantité d'eau qui s'échappait sous les ponts du trop plein du réservoir de l'Hôtel de Ville.

Au moyen d'un manomètre délicat, toutes les variations et toutes les irrégularités de marche se font sentir, et déterminent, à chaque instant, les réparations nécessaires dont la prompté exécution a donné au service hydraulique une régularité bien positive.

D'autres réparations effectuées aux conduites de distribution, robinets, vannes, etc., avaient été également annoncées dans les Comptes-Rendus antérieurs.

Enfin Messieurs, nous ne pouvons terminer ce chapitre sans rappeler les quatre conventions passées successivement : 1<sup>o</sup> avec la Compagnie du chemin de fer de Lyon à Genève ; 2<sup>o</sup> avec M. Bartholony ; 3<sup>o</sup> avec quelques propriétaires de la Servette ; 4<sup>o</sup> avec ceux de St-Jean et des Délices. Ces conventions ont donné lieu à des travaux considérables ; elles ont déterminé la pose d'une série de



conduites principales, qui, en rayonnant autour de la Ville, distribuent l'eau jusqu'aux extrêmes limites de la rive droite de la commune de Genève; toutes ces conduites ont été pourvues de regards, de robinets et de tubulures, de manière à se prêter le plus convenablement possible à la pose de conduites secondaires dans tous les points où de nouvelles constructions et de nouvelles voies de communications pourront, dans l'avenir, en faire sentir le besoin; elles ont été aussi munies de bouches d'incendie dont l'utilité est incontestable, soit en vue de la sécurité publique, soit aussi pour l'arrosage que l'éloignement des anciennes bouches rendait jusqu'ici trop coûteux.

Le Conseil Administratif a aussi fait poser des conduites dans le chemin derrière les Pâquis, à la suite de l'envoi d'une liste de souscription d'abonnements assez nombreuse pour motiver, conformément à l'arrêté du Conseil Municipal de 1845, ce travail. Il a fait établir en même temps une bouche à incendie et une fontaine provisoire dans le même chemin, et une fontaine sur la route de Lausanne.

Enfin, sur la demande de quelques propriétaires du quai des Étuves, la conduite a été prolongée jusque vers leurs maisons, afin de pouvoir établir les fournitures d'eau pour lesquelles ils avaient sollicité des abonnements.

### **Chaussées.**

*Pavages.* — Le Conseil n'ayant pas à sa disposition de sommes suffisantes, a cherché autant que possible à entretenir en bon état le pavé des rues qui se prêtaient à un travail de réparations; il a dû abandonner à leur malheureux sort jusqu'à cette année, les repavages généraux que

la nouvelle émission de rescriptions et le Budget de 1859 lui permettront d'exécuter prochainement.

La somme presque entière, prévue au Budget de 1858, a été appliquée au pavage de la première partie du Grand-Quai entre l'hôtel de la Couronne et la place du Lac.

Beaucoup de repavages partiels ont été causés par d'anciennes fouilles de canaux ou de prises de gaz imparfaitement rétablies dans l'origine.

Le Conseil Administratif a aussi profité des réparations faites par MM. Lombard, Odier & C<sup>e</sup> aux abords de leur maison, Petite-Corraterie, pour rétablir convenablement les rigoles et raccorder sans trop de frais le pavé de cette petite place.

*Routes.* — Nous n'avons qu'à rappeler combien ce service est coûteux et les sommes mises au Budget insuffisantes. Les nouveaux quartiers, constamment parcourus par des chars lourdement chargés et par des tombereaux trop remplis ou mal fermés, donnent lieu à un entretien continu et cependant bien imparfait encore.

*Trottoirs.* — Il n'a été établi qu'un fort petit nombre de trottoirs cette année; le principal travail de ce genre a été la construction du trottoir devant le café du Nord. Le nivellement du trottoir de la rampe des Tranchées a été aussi effectué cette année et doit se terminer par la pose de candélabres à gaz, lorsque le nouvel alignement qui doit se fixer conjointement avec l'État, sera définitivement étudié.

Une petite amélioration a été faite à l'angle de l'hôtel des Bergues; on y a placé un angle de trottoir, afin que les voitures; en contournant trop rapidement, ne puissent atteindre les piétons.

Enfin, d'assez nombreuses réparations ont été faites sur plusieurs points des trottoirs en asphalte.

### **Voie.**

Le Conseil Administratif n'a pas cru devoir reculer devant les dépenses que nécessitaient l'entretien de la propreté et l'enlèvement des boues; malheureusement, et quelque onéreux et répétés qu'aient été ces travaux, ils n'ont pas toujours été suffisants, cela tient à l'état provisoire des abords, aux transports considérables de matériaux, aux constructions et aux réparations nombreuses qui s'exécutent dans l'intérieur même de la ville.

*Dépôt et matériel.* — Le service des travaux a continué cette année à être gêné par le manque de la place nécessaire à l'arrangement des dépôts: il serait convenable de songer un jour à établir un entrepôt définitif. Ceux que le Conseil d'État a mis généreusement à la disposition de la Ville n'étant livrés qu'à titre précaire, le Conseil n'a point osé y établir les hangars et couverts destinés à protéger une partie des objets contre les intempéries de l'air où ils subissent cependant une forte dépréciation.

Le matériel a été complété par quelques outils et appareils destinés au nettoyage des grands égouts, tels que : seaux, tours à monter les seaux, chariots et barrots à main.

*Enlèvement des neiges.* — L'enlèvement des neiges a été nul pendant l'hiver 1858-59; les entrepreneurs recevront l'indemnité de 50 fr., allouée dans cette circonstance.

### **Bâtiments du Culte et Instruction.**

Les églises ont été l'objet d'assez grands travaux.

*St-Pierre.* — Le plancher a été remplacé par un dal-

lage en ciment. Les bancs détériorés remplacés par des neufs.

Les travaux de restauration de la face Sud, entrepris aussi cette année par M. Blavignac, marchent malheureusement avec une grande lenteur.

Quelques visites ont été faites à l'église de la Madeleine, où s'étaient manifestées quelques fissures; on y a placé des cachets afin de pouvoir se renseigner sur la nature des mouvements.

*Église de l'Auditoire.* — Quatre vieilles fenêtres de cette église ont été remplacées par des neuves en fer, conformes à celles placées déjà précédemment.

Enfin, le Conseil a suivi les instructions du Département de l'Instruction publique pour tout ce qui concernait les réparations du Collège et des Écoles; il a cherché, tout en restant dans les limites de la plus stricte économie, à améliorer les classes au point de vue surtout de l'aérage et du chauffage.

### **Cygnés.**

Deux grandes dépenses ont été faites pour les cygnes. En effet le comblement successif des fossés a privé ces animaux des localités tranquilles qu'ils affectionnaient pour nicher et y élever leur couvée; aussi avons-nous eu à regretter la perte de plusieurs petits. On a cherché à introduire des bateaux imités de ceux employés dans les parcs du nord de l'Allemagne, et quoique le succès n'ait pas encore couronné les efforts du Conseil Administratif, on peut encore espérer que nos cygnes se familiariseront bientôt avec ce système de nid.

## TRAVAUX EXTRAORDINAIRES

*faits en suite des votations du 22 juin 1858.*

### **Egout de Bel-Air.**

Le Conseil Administratif a fait exécuter, dès le printemps 1858, le grand égout de Bel-Air, partie destinée à recevoir celui de la rue du Rhône, sur la sortie de l'ancien égout de la rue Basse, et que la construction de la maison de la Banque Générale Suisse rendait immédiatement nécessaire. On a profité de ce travail pour changer les conduits de la rue du Rhône et les remplacer par un calibre plus fort destiné à subvenir aux augmentations de fournitures que nécessitera la création des nouveaux quartiers de Rive et de l'extrémité de la rue du Rhône et du quai.

### **Pavage du Grand-Quai.**

Ce travail considérable a été entièrement achevé ; on a établi le pavage en bombé, des gouffres sous trottoirs rapprochés et de chaque côté de la rue, augmente la pente du trottoir du quai ; enfin fait arriver, jusqu'au bord du quai, des conduites hydrauliques destinées à desservir des bornes-fontaines et d'arrosage dont la pose a été retardée par la non-réussite d'un modèle spécial.

Le Conseil avait d'abord l'intention de maintenir l'asphalte comprimé, placé deux ans auparavant sur une certaine partie du quai ; il a cru devoir renoncer à cette idée, et prolonger le pavage sur cette partie, et plus en avant aussi sur la partie du quai située devant la place du Port jusqu'à la maison de M. Vaucher-Guédin.

### **Egout des Pâquis.**

L'égout des Pâquis a été repris depuis la rue Bonivard jusqu'au fond du chemin des Pâquis; ce travail considérable, entrepris simultanément sur trois points différents, a été en général vivement poussé. On a placé en même temps les conduites hydrauliques des bouches à eau suffisamment rapprochées pour le système de l'arrosage à la lance, enfin on a fait aussi l'essai comparatif de deux modèles de bornes-fontaines intermittentes à bouton, l'un combiné par le service des travaux de la ville, l'autre appliqué à Dijon.

Le Conseil Administratif a en outre fait établir une fontaine sous les arbres de la petite promenade située au bas de la rue du Lac. Cette petite fontaine exécutée entièrement sur le dessin du bureau des travaux de la ville, a été très-soigneusement construite par M. Widmayer entrepreneur; la statue qui la surmonte est due au ciseau de M. le sculpteur Dufaux.

Le Conseil administratif espère aussi pouvoir effectuer sur les mêmes ressources une bonne partie de la fontaine commencée à l'extrémité de la promenade Bonivard, fontaine beaucoup plus achevée et ornée que la précédente et dont les sculptures ont été confiées à notre habile professeur de l'École des Beaux-Arts. M. Dorcière.

### **Rue du Lac.**

Le chemin des Étrangers, aujourd'hui rue du Lac, est enfin, après de longues tractations, devenu domaine municipal; le Conseil Administratif, malgré le mauvais vou-

loir de quelques propriétaires opposés à toutes les améliorations d'intérêt général, a cru devoir accepter les conditions qui lui étaient faites et profiter des efforts conciliants et des offres plus généreuses de la majorité des habitants de la rue.

En conséquence, un égout a été construit le long de cette rue, des conduites hydrauliques placées, des bouches à incendie établies, des tuyaux à gaz posés, des trottoirs et des rigoles disposés de chaque côté de la rue, nivelés sur une pente plus régulière; tous ces travaux dont une bonne partie n'avait point été prévue, ont définitivement terminé la série des travaux désirés, et donné à cette voie importante un aspect des plus satisfaisants.

### **Orphelins.**

Au 31 décembre 1857, l'Administration municipale subvenait aux frais d'apprentissage de 41 orphelins.

Il en a été contracté en 1858..... 7 nouveaux.

---

48

*A déduire :*

Apprentissages terminés ou rompus

en 1858..... 15

---

Reste au 31 décembre 1858... 53

Classés ainsi qu'il suit:

*Jeunes garçons.*

4 graveurs.

1 faiseur de joyaux.

1	menuisier.
5	horlogers.
1	gainier.
1	brossier.
1	armurier.
1	monteur de boîtes.
1	guillocheur.
2	bijoutiers.

---

18

*Jeunes filles.*

1	repasseuse.
2	polisseuses.
1	lingère.
2	horlogères.
2	chaînistes.
4	tailleuses.
2	modistes.
1	demoiselle de magasin.

---

15

**Écoles d'horlogerie.**

*Rapport de la Commission sur la marche des Écoles d'horlogerie de la ville de Genève, lu le 2 août 1858.*

**École des jeunes filles.**

Cette classe compte 22 Demoiselles, dont 17 ont pris part au concours. M. Besson, avec ce grand nombre d'élèves, a continué à bien enseigner; mais le désir que



nous formulons , ce serait de tâcher d'obtenir plus de diligence de la part des élèves , tout en maintenant la bien-facture , car dans les ouvrages présentés nous avons remarqué trop de différence d'élève à élève. Nous avons eu des ouvrages qui ont obtenu le prix dans un espace de 5 mois et demi , ce que d'autres n'ont pu faire dans 5 années , ainsi donc des élèves sont restés trop en arrière ; le maître aurait dû les signaler sérieusement à la Commission et aux parents.

Nous avons eu , cette année, la satisfaction de pouvoir décerner prix pour raquetterie faite dans un très-court espace de temps ; mais, d'un autre côté, si quelques repassages de barillets nous ont donné une entière satisfaction, d'autres sont encore bien faibles. Quelques ébauches de mouvements sont assez bien faites , mais il aurait été accordé plus de récompenses si les vis et ajustements eussent été plus soignés.

#### Jeunes garçons.

##### 1<sup>re</sup> Division. — CLASSE DE M. TERROUX.

Compte 14 élèves, dont 13 ont concouru.

Cette classe, où débute les élèves en horlogerie, présente des difficultés sérieuses pour le maître, puisqu'il s'agit non-seulement d'inculquer les premiers principes de l'art, mais aussi de juger des dispositions des jeunes élèves afin de ne point leur faire perdre un temps précieux pour une vocation qui doit décider de leur avenir. M. Terroux a su allier à la fermeté le tact de l'enseignement, et il a pu ainsi signaler dans les trois premiers mois les élèves capables de devenir ouvriers.

Les ouvrages présentés par ces jeunes commençants, ont généralement satisfait les commissaires ; ils ont remarqué avec plaisir que quelques élèves, en peu de mois

d'apprentissage, signalent déjà la route qu'ils comptent suivre à l'avenir; il est à désirer qu'ils persévèrent.

Dans la visite des ouvrages de concours, on a remarqué des barillets qui ont des trous trop grands et des arrêts mal ajustés; quelques élèves ont réussi à tromper la surveillance du maître en se servant de la lime au lieu du burin pour faire les vis, ce qui ne produit que des vis mal rondes et mal plates sous les têtes. D'autres se sont signalés par leur légèreté et leurs causeries; jusqu'à ce jour les avertissements n'ont pas été écoutés; le maître est maintenant invité, en cas de récidive, à les renvoyer à la Commission qui probablement confirmera leur sortie définitive des écoles.

*2<sup>me</sup> Division.* — CLASSE DE M. DAILLEDOUZE.

Compte 20 élèves; 19 ont concouru, savoir:

4 pour les pignons.

9 ont présenté des rouages de répétition, dont 2 de complets.

4 ont fait des blancs pour chronomètres à fusées.

2 ébauches pour mouvements à ressorts.

Les pignons, comme les années précédentes, ont continué à donner une complète satisfaction; les chaussées seules étaient trop vidées. Les blancs pour répétition sont généralement bien limés, mais à plusieurs les ajustements de barillets sont trop grands, quelques vis mal rondes et mal taraudées, et surtout les vis de coquerets.

Les pièces destinées pour chronomètres de poche ont satisfait: elles étaient bien limées, les arbres fidèles, mais les fusées et barillets mal plantés, les trous mal droits.

Les deux mouvements à ponts étaient bien, l'un a réa-

lisé tout ce qu'on pouvait espérer pour un espace de temps aussi court.

*Cadrature.* — CLASSE DE M. VERDAN.

Cette classe, que M. Verdan dirige seulement depuis sept mois, compte six élèves, dont deux seulement ont concouru en présentant deux cadratures, dont l'une non terminée.

Ce nombre d'élèves peut paraître bien faible, mais il est à observer que ceux qui doivent entrer étaient occupés à terminer leurs ouvrages de concours dans une autre classe.

Les deux pièces présentées nous font espérer que l'année prochaine le concours nous offrira non-seulement un certain nombre d'ouvrages, mais encore des cadratures bien confectionnées.

*Finissage.* — CLASSE DE M. SENGLET.

Cette division compte 19 élèves dont 17 participent au concours. Cette classe, que le Maître dirige depuis environ six mois, a présenté des ouvrages qui laissent à désirer sous un grand nombre de détails, particulièrement les engrenages et pivotages. Il est à présumer que si le maître eût dirigé plus longtemps cette classe, il aurait réussi à obtenir de ses élèves plus de soins et de subordination. L'on doit espérer que le prochain concours satisfera entièrement les membres du Jury.

*Échappements.*

Cette division compte seulement 7 élèves ; 6 ont con-

concouru et nous ont soumis cinq échappements à cylindre plantés, et un non planté,

Les Commissaires comptaient qu'il leur serait présenté un ouvrage quelconque en échappement libre, malgré le peu de temps que M. Boiteux dirige cette classe; ils auraient été flattés de juger de son enseignement dans cette branche supérieure de l'horlogerie, l'ayant toujours considéré comme un excellent maître.

Quant aux échappements à cylindre soumis au concours, ils étaient généralement bien faits, les plantages seulement laissent un peu à désirer, mais cela provient sans doute de ce que les élèves de cette classe qui font depuis peu de temps des plantages, ont concouru avec leurs premiers ouvrages dans cette partie.

## RAPPORT

*du Jury pour les Écoles d'horlogerie de la ville de Genève.*

Désignés par le Conseil Administratif à décider pour le concours des élèves des Écoles d'horlogerie, nous venons vous soumettre les observations que nous avons faites sur la qualité de l'ouvrage, ainsi que sur la marche des écoles.

CLASSE DE BLANC. — 1<sup>re</sup> Division.

M. Terroux.

La marche de cette classe est satisfaisante.

Nous recommandons au Maître d'exiger plus de soins pour les arrêtages: les roues sont trop libres sur leur noyau, et quelques doigts ne tiennent pas sur leurs carrés;

de plus, que les carrés du remontoir soient limés plus à fleur des plaques.

CLASSE DE BLANC. — 2<sup>me</sup> Division.

M. Dailedouze.

Nous devons aussi des éloges au Maître de cette classe.

Le Jury lui recommande de faire faire à ses élèves des ajustements plus justes dans les barillets.

Quant aux pignons présentés, nous avons été très-satisfaits, ce qui prouve la bonne direction donnée par M. Dailedouze à cette école.

CLASSE DE CADRATURE.

M. Verdan.

Le petit nombre d'ouvrages sortis de cette classe si importante, nous empêche de bien juger de sa marche; espérons qu'au concours prochain, un plus grand nombre d'élèves viendront, par leurs produits, confirmer les efforts que nous attendons du Maître.

CLASSE DE FINISSAGE.

M. Senglet.

Nous avons à regretter que la marche de cette classe ne réponde pas à nos espérances: généralement les ouvrages sont peu suivis et laissent beaucoup à désirer sous le rapport des pivotages et de leur mise en place.

CLASSE D'ÉCHAPPEMENTS A CYLINDRE ET PLANTAGE.

M. Boiteux.

Un seul échappement nous a été présenté que nous avons trouvé assez bien.

Quant au plantage qui est sous la direction de ce même

maître, nous avons pu apprécier de bons résultats; cependant nous l'engagerons à faire des efforts pour obtenir de ses élèves, plus de régularité et de fidélité dans leurs ouvrages.

CLASSE DES DEMOISELLES.

M. Besson.

Le Jury trouve que cette classe ne répond pas à son attente, par le fait de la longueur du temps employé pour faire quelques ouvrages qui sont loin d'être entièrement satisfaisants; néanmoins nous signalerons une jeune élève, qui, dans 3 mois, nous a montré bien faite une ébauche avec son barillet.

La classe de raquetterie nous a fait plaisir; nous recommandons au Maître de tenir ses raquettes moins larges.

Quant aux repassages de barillets, ils laissent beaucoup à désirer.

Voilà, M. le Président et Messieurs, ce que nous avons pu remarquer dans les ouvrages qui nous ont été soumis, ainsi que sur la direction des maîtres.

*Prix de concours.*

---

ÉCOLE DES JEUNES FILLES.

Barillet repassé.

1<sup>er</sup> prix.

*Durand Rose.*

Accessit.

*Nidegger Joséphine.*

## Raquetteries.

1<sup>er</sup> prix. *Courty Alice.*  
 Accessit. *Riedt Jenny.*

## Ébauche avec son barillet.

1<sup>er</sup> prix. *Annereau Adèle.*  
 2<sup>me</sup> » *Mérienne Anna-Louise.*

## Sans barillet.

3<sup>me</sup> » *Roesgen Élise.*

---

 ÉCOLE DES GARÇONS.
 

---

## PREMIÈRE DIVISION. — CLASSE DE BLANC.

1<sup>er</sup> prix. *Rossillon Louis.*  
 2<sup>me</sup> » *Perret Auguste.*  
 3<sup>me</sup> » *Lany Joseph.*  
 4<sup>me</sup> » *Junod Louis.*  
 1<sup>er</sup> accessit. *Sprenger Maurice.*  
 2<sup>me</sup> » *Zumbach Étienne.*

## DEUXIÈME DIVISION. — CHRONOMÈTRES FUSÉES.

1<sup>er</sup> prix. *Émery Alexandre.*  
 2<sup>me</sup> » *Haussauer André.*  
 » *Glaser Marc.*  
 Mention. *Fournier Frédéric.*

## Rouages de répétitions.

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Still</i> Albert.
2 <sup>me</sup> »	<i>Guyot</i> Alfred.
3 <sup>me</sup> »	<i>Dériaz</i> Louis.
1 <sup>er</sup> accessit.	<i>Scriber</i> John.

## Mouvements.

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Dailedouze</i> Louis.
2 <sup>me</sup> »	<i>Villams</i> David.

## Pignons.

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Reymond</i> Eugène.
2 <sup>me</sup> »	<i>Gugenheim</i> Alexandre.
Mention.	<i>Paiche</i> Alexandre.
»	<i>Baudit</i> François.

## CLASSE DE FINISSAGE.

## Chronomètres.

Un 2 <sup>me</sup> prix.	<i>Dériaz</i> Louis.
1 <sup>er</sup> accessit.	<i>Forneret</i> Charles.
2 <sup>me</sup> accessit.	<i>Curtet</i> Jacques.

## Répétitions.

Un 2 <sup>me</sup> prix.	<i>Baron</i> Henri.
Accessit.	<i>Trissac</i> François.

## CADRATURE.

Un 2 <sup>me</sup> prix.	<i>Hess</i> Édouard.
--------------------------	----------------------

## ÉCHAPPEMENTS ET PLANTAGES.

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Villemin</i> Gaspard.
Accessit.	<i>Munier</i> André.

## Échappements à cylindre.

Un 1 <sup>er</sup> prix.	<i>Gros</i> Frédéric.
--------------------------	-----------------------

---



*Prix de bonnes notes.*

---

### ÉCOLE DES JEUNES FILLES.

*Durand* Rose.  
*Roesgen* Élise.  
*Roesgen* Marie.  
*Courti* Alice.  
*Blondeau* Joséphine-Flavie.

---

### ÉCOLE DES GARÇONS.

---

Première classe de blanc.

*Annen* Georges.  
*Perret* Auguste.  
*Sprenger* Maurice.  
*Roesi* Jean.  
*Pellet* Alfred.

Deuxième classe de blanc.

*Guyot* Alfred.  
*Still* Albert.  
*Reymond* Eugène.  
*Dailedouze* Louis.  
*Dériaz* Louis.  
*Fournier* Frédéric.

## ÉCOLE DE FINISSAGE.

*Trissac* François.  
*Dériaz* Louis.  
*Pillet* Jean.  
*Robin* Adolphe.  
*Bertholet* David.

## ÉCHAPPEMENTS.

*Villemain* Gustave.  
*Munier* André.

---

**Écoles primaires.**

La marche des Écoles primaires continue à être de plus en plus satisfaisante. Les résultats constatés aux examens et aux concours sont une bonne preuve de la vigoureuse et fructueuse impulsion donnée à ces établissements.

Il serait bien désirable, comme le disait déjà le Compteur-Rendu de l'année dernière, que le Conseil Administratif pût mettre à la disposition du Département de l'Instruction publique des locaux plus propres à leur destination, que quelques-uns de ceux où se trouvent actuellement placées plusieurs nombreuses divisions. La création de locaux d'écoles convenablement situés et mieux répartis dans les différents quartiers de la Ville, serait certainement vue avec plaisir par la population.

Au 31 décembre 1858, les Écoles primaires contenaient 1,635 élèves répartis comme suit :

*Garçons.*

Écoles de Bel-Air et Terreaux-du-Temple. . . . .	291
» St-Antoine. . . . .	147
» Grottes. . . . .	134
» Chantepoulet. . . . .	225
Total. . . . .	<u>797</u>

*Filles.*

Écoles de la Grenette. . . . .	200
» des Corps-Saints. . . . .	181
» de Chantepoulet. . . . .	252
» des Grottes. . . . .	81
» de la Taconnerie. . . . .	144
Total. . . . .	<u>858</u>

**Écoles de l'enfance.**

Au 31 décembre 1858, ces établissements comptaient 217 enfants répartis comme suit :

A l'École de Montbrillant . . . . .	79
» de Coutance. . . . .	65
» des Corps-Saints. . . . .	75
Total. . . . .	<u>217</u>

En 1857, ce nombre était de 215.

Comme on le voit, le nombre des enfants que reçoivent ces établissements est toujours à peu près le même parceque le nombre des inscriptions est toujours supérieur à celui des enfants qu'on peut admettre dans ces écoles.

**École industrielle.***Élèves inscrits.*

	Réguliers.	Élèves. d'horlogerie.	Externes.	Total.
Cours préalable d'arith. <sup>e</sup> . . . . .	48	22	—	70
Division inférieure . . . . .	21	17	14	52
» moyenne . . . . .	10	2	24	36
» supérieure . . . . .	6	3	7	16
Total,	85	44	45	174

La discipline des élèves des Écoles d'horlogerie a été satisfaisante, mais leur application laisse toujours beaucoup à désirer. Ils assistent aux leçons sans en profiter autant que les autres élèves, et ne montrent que peu d'intérêt pour les sujets qui se traitent. Cette remarque s'applique surtout aux élèves du Cours préalable et de la division supérieure.

**École des Beaux-Arts.**

Le chiffre toujours croissant des élèves qui fréquentent les écoles des Beaux-Arts et les résultats heureux constatés par les concours, témoignent de l'utilité de cette institution et des services qu'elle est appelée à rendre, et qu'elle rend en effet à un grand nombre de jeunes gens appliqués et laborieux.

Sans doute il existe encore des améliorations à réaliser, et des lacunes provenant de différentes causes; nous les signalerons rapidement dans le courant de ce

rapport, en entrant dans quelques détails sur chacune des classes.

#### CLASSE DES DEMOISELLES.

Cette classe compte 70 élèves, qui, d'après leur profession, peuvent se ranger comme suit :

28 peintres.

17 institutrices.

5 graveuses.

20 sans profession.

La marche de l'école, tant pour la discipline que pour les progrès, a été satisfaisante.

Il est à regretter que le local de l'école des demoiselles, qui avait été créé pour une toute autre destination, se trouve maintenant trop petit par suite du nombre toujours croissant des élèves.

S'il laisse beaucoup à désirer pour le dessin d'après la gravure, il est, de plus, complètement impropre au dessin, d'après la bosse, en sorte que ce sont justement les élèves les plus avancées qui sont obligées de renoncer à l'enseignement au moment où elles en retireraient le plus de fruit.

Pour combler cette lacune, il faudrait des dépenses considérables qui ne peuvent pas être entreprises dans un avenir très-prochain. Nous n'en appelons pas moins de tous nos vœux la réalisation d'une amélioration si désirée.

#### ÉCOLE DE MODELAGE.

Cette école a compté en moyenne 25 élèves.

Il en est entré dans le courant de l'année 22, dont 2 ont quitté avant la fin.

25 ont pris part au concours, dont 5 seulement de l'année précédente, et 18 qui concouraient pour la première fois.

Ces 25 élèves se répartissent ainsi :

- 16 graveurs.
- 2 architectes.
- 2 horlogers.
- 1 sculpteur.
- 1 bijoutier.
- 1 gypier.

Le concours est divisé en 5 catégories suivant les études auxquelles les élèves se sont voués. Le résultat en a été satisfaisant,

La conduite de la classe est bonne ; plusieurs élèves témoignent de vraies dispositions qu'il serait fâcheux de ne pas cultiver ; beaucoup ont montré un zèle et une application louables.

Il est à regretter que maintenant le personnel des élèves se renouvelle presque entièrement chaque année, ce qui ôte à l'enseignement toute utilité pratique et réelle. En traversant, pour ainsi dire, une école à laquelle il faudrait consacrer au moins 5 ou 4 ans, les élèves ne peuvent ni acquérir des connaissances solides, ni développer leur talent. Nous appelons sérieusement l'attention des parents et des chefs d'atelier sur cette habitude qui s'est introduite depuis quelques années, qui empêche les jeunes gens de dépasser les premiers degrés, et qui rend illusoires la peine qu'on se donne pour eux et les efforts qu'eux-mêmes ont faits.

#### ÉCOLE DE LA FIGURE.

Le nombre des élèves de cette classe s'est élevé à 102.

Au moment du concours, il était réduit à 96, sur lesquels 68 seulement ont concouru.

L'ensemble des progrès est satisfaisant, surtout dans la dernière catégorie, celle du trait.

La discipline de la classe a laissé quelque chose à désirer ; peut-être faut-il l'attribuer à la nature même des élèves dont la moitié environ abandonnent au bout d'une année une étude pour laquelle ils ont peu de dispositions, et partant à laquelle ils apportent peu de sérieux ; peut-être aussi faut-il chercher ailleurs la cause de cette discipline défectueuse, par exemple, dans l'aménagement du local qui ne permet pas toujours au professeur de surveiller une partie de la classe pendant qu'il donne une attention plus spéciale à tel ou tel élève qui réclame ses conseils.

Quoi qu'il en soit, une réforme sérieuse devra être apportée à cet égard, car si le nombre des élèves continuait à augmenter, et s'il s'en présentait une certaine quantité pour l'étude de la bosse dont le local est distinct de la salle de dessin, la discipline ne pourrait être maintenue que par une sévérité qui n'est pas usuelle dans des classes de cette nature.

#### ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

75 élèves, dont 35 anciens et 38 nouveaux, ont pris part au concours de cette école ; ils se classent ainsi :

54 graveurs.

18 bijoutiers.

4 architectes.

4 menuisiers.

5 plâtriers.

2 joailliers.

- 2 ferblantiers.
- 2 serruriers.
- 1 entrepreneur.
- 1 marbrier.
- 1 mécanicien.
- 1 peintre.

La marche générale de l'enseignement a été satisfaisante. Beaucoup de graveurs dont le nombre tendait à diminuer depuis quelques années, ont de nouveau fréquenté l'école; l'état de crise de la fabrique a permis à bien des apprentis de suivre les leçons avec plus d'assiduité, en sorte que la moyenne des bons élèves est plus forte que celle des années précédentes.

L'an dernier, 5 élèves seulement dessinaient d'après le plâtre; celui-ci, il y en a eu 7. La même proportion s'est montrée dans les autres concours, excepté dans celui d'architecture; par une raison inverse de ce qui s'est passé dans la fabrique, le développement donné aux nouvelles constructions de notre ville, nous a enlevé au printemps nos bons élèves, et a réduit notablement le nombre des concurrents pour les prix d'architecture.

Malgré la quantité d'élèves, quelquefois assez considérable pour remplir exactement le local des leçons, la meilleure discipline n'a pas cessé de régner; cette circonstance fait honneur aussi bien au professeur qu'aux élèves.

Dans le courant de l'année, 41 élèves ont quitté l'école. 44 nouveaux y sont entrés, et ce chiffre, quoique très-élevé, est loin d'atteindre celui des inscriptions qui s'augmentent toujours.

Cet énorme mouvement d'entrées et de sorties pendant la durée du cours, révèle chez bon nombre de jeunes gens ou chez leurs parents une hésitation, un défaut de fixité dont l'inconvénient se fait sentir sur la marche gé-



nérale de l'enseignement, et nécessiterait plus de sévérité dans les autorisations d'entrée.

Souvent en effet, lorsqu'une lettre d'admission est envoyée, l'enfant ne se présente pas. Depuis le moment de son inscription, il a embrassé une autre profession : les circonstances ou les intentions des parents ont changé.

Comme un délai de 10 jours est accordé par le règlement, ces 10 jours sont perdus pour le suivant.

La même chose peut se présenter, et se présente malheureusement quelquefois pour un 2<sup>me</sup>, un 3<sup>me</sup>, un 4<sup>me</sup>. Voilà 20, 50 et 40 jours de perdus.

Mais ce n'est pas tout. Lorsqu'un élève profite de son admission, il se fait souvent à titre d'essai, non point par goût pour une étude spéciale, mais pour voir si par hasard il y prendra goût. Si le contraire arrive, l'écolier ne passe qu'un ou deux mois dans la classe, occupant ainsi la place de plus studieux que lui, ou s'il y est retenu par la volonté de ses parents, il n'offre à ses camarades que l'exemple de la paresse, de la négligence et de l'indiscipline.

Telle est l'explication de ces sorties fréquentes pendant la durée des cours; telle est la cause pour laquelle nous disions plus haut que ces sorties étaient préjudiciables à la marche de l'école; telle est enfin la raison qui nécessiterait, comme nous en exprimions le désir, il y a un instant, plus de sévérité dans l'admission des élèves.

Jadis pour être admis dans ces écoles, on payait un droit d'entrée; c'était une garantie de retenue de la part des parents qui ne s'exposaient pas sans réflexion à envoyer leurs enfants pour les voir sortir au bout d'un ou deux mois.

Nous ne voudrions pas qu'on en revînt à cette mesure qui dénaturerait notre institution et manquerait totalement le but pour lequel on l'a établie sur ces bases ac-

tuelles, mais nous voudrions que l'admission fût précédée d'examens qui, en forçant parents et élèves à réfléchir avant leur détermination, témoigneraient sinon des connaissances acquises, au moins de l'aptitude de l'élève, de son zèle et de ses bonnes intentions.

Nous pensons que cette mesure serait favorablement accueillie; car, nous devons le répéter, les mauvais prennent la place des bons, et ceux-ci n'auront qu'à y gagner.

Or, lorsqu'il s'agit d'enseignement, il faut avoir surtout en vue l'avancement des élèves studieux et appliqués, quels que soient d'ailleurs leur aptitude et leurs talents.

### **École de dessin.**

#### CLASSE DES DEMOISELLES.

##### PRIX DE CONCOURS.

##### *Groupe Lesueur.*

1 <sup>er</sup> prix.	Égaux.	M <sup>lles</sup> {	<i>Lagier</i> Augustine.
1 <sup>er</sup> prix.			» { <i>Golay</i> Emma.
2 <sup>me</sup> »			» { <i>Basset</i> Louisa.
Conférente.			» <i>Muller</i> Mathilde.

##### *Académie.*

1 <sup>er</sup> prix.	M <sup>lles</sup> <i>Courrier</i> Louisa.
2 <sup>me</sup> »	» <i>Dunand</i> Anna.
Accessit.	» <i>Lagier</i> Apolline.
Conférente.	» <i>Arpin</i> Louise.

*Grande tête.*

1 <sup>er</sup> prix.	M <sup>lles</sup> Tissot Isabelle.
2 <sup>me</sup> »	» Girard Laure.
Accessit.	» { Mestral Caroline.
Id.	» { Schlup Caroline.
Conférente.	» Robert Marie.

*Petite tête ombrée.*

1 <sup>er</sup> prix.	M <sup>lles</sup> Rosset Hectorine.
»	» Curval Louise.
Conférente.	» Millet Éliisa.
Id.	» Mégevand Marie.
Id.	» Gaudin Adrienne.

*Tête au trait.*

1 <sup>er</sup> prix.	M <sup>lles</sup> Demole Amélie.
2 <sup>me</sup> »	Vitte Jeanne.
Accessit.	» Charrière Jeanne.
1 <sup>re</sup> conférente.	» Durand Marie.
Conférente.	» Lacour Étienneette.
»	» Baud Antonie.

**École de modelage.***Bas-relief, demi-figure.*

2 <sup>me</sup> prix.	Dufaux Louis.
Accessit.	Vallotton Éric.

*Tête ronde-bosse, d'après Falconnet.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Plissonnier Julien.</i>
Accessit.	<i>Werner Eugène.</i>
Conférent.	<i>Morganti Gratien.</i>

*Tête de profil, bas-relief.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Badel Jules-Louis.</i>
Accessit.	<i>Benoît Charles.</i>
Conférent.	<i>Favre Louis.</i>

ORNEMENTS. — *Couronne de fruits.*

2 <sup>me</sup> prix.	<i>Cheneval Joseph.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	<i>Richard Charles-Auguste.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Hechler Charles.</i>

ORNEMENTS. — *D'après un fragment d'une porte de l'église de Lugano.*

2 <sup>me</sup> prix.	<i>Marziano Pierre-Eugène.</i>
Accessit.	<i>Jaccard Salomon.</i>
Conférent.	<i>Foulquier Léonard-Charles.</i>

---

**École de dessin.**


---

## CLASSE DE LA FIGURE.

*Académie.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Dunant.</i>
2 <sup>me</sup> »	} <i>Chomel.</i>
2 <sup>me</sup> »	
	Égaux.

*Grande tête ombrée.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Gaillepan.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Gauthier.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	<i>Benoit.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Lenel.</i>

*Petite tête ombrée.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Fleuret.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Tivolet.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	<i>Josseron.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Jullien.</i>
3 <sup>me</sup> »	<i>Babelay.</i>

*Petite tête, ombre légère.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Blanche.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Larchevêque.</i>
Accessit.	<i>Barbier.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	<i>Sylvestre.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>George.</i>
3 <sup>me</sup> »	<i>Ressegueire.</i>
4 <sup>me</sup> »	<i>Furet.</i>

*Petite tête au trait.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Berger.</i>
2 <sup>me</sup> »	Égaux. { <i>Barral.</i>
2 <sup>me</sup> »	
1 <sup>er</sup> conférent.	<i>Fontaine.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Villet.</i>
3 <sup>me</sup> »	<i>Coutty.</i>

---

**École d'architecture et ornement.**

---

*Architecture, dessin perspectif.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Poggi François.</i>
Accessit.	<i>Morganti Auguste.</i>

*Dessin géométral au lavis.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Magnin Pierre-Henri-Auguste.</i>
Accessit.	<i>Marcou Christian-Auguste.</i>

ORNEMENT. — *Dessin d'après le plâtre.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Gavard Jean-Marie.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Endé Philippe-Édouard.</i>
Conférent.	<i>Klein Gaspard.</i>
Mention.	<i>Mollard Léopold.</i>

(Le jury n'a donné qu'une mention, le dessin n'étant pas terminé.)

*Dessin dit grandes ombres.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Fulpius Léonard-Charles.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Borel Henri-Louis.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	<i>Violi Ciro-Angelo-Francisco.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Pasini Philippe.</i>

*Dessin dit petites ombres.*

1 <sup>er</sup> prix.	<i>Duret Nicolas.</i>
2 <sup>me</sup> »	<i>Held Charles.</i>
3 <sup>me</sup> »	<i>Dahmen Louis-Pierre.</i>
Accessit.	<i>Barral Louis.</i>

1 <sup>er</sup>	conférent.	<i>Beck Jacob-Frédéric.</i>
2 <sup>me</sup>	»	<i>Delorme Paul-Louis.</i>
3 <sup>me</sup>	»	<i>Mertens Jean-Louis-Marc.</i>
4 <sup>me</sup>	»	<i>Duperrex Louis-Marc.</i>

*Dessin au trait.*

1 <sup>er</sup>	prix.	<i>Boschu-Collet Joseph.</i>
2 <sup>me</sup>	»	<i>Bruguier Jean.</i>
1 <sup>er</sup>	accessit.	<i>Bohn Jean-Jacques-Claude.</i>
2 <sup>me</sup>	»	<i>Heussi Ferdinand.</i>
1 <sup>er</sup>	conférent	<i>Kauffmann Nicolas.</i>
2 <sup>me</sup>	»	<i>Ries Jean-Georges.</i>
3 <sup>me</sup>		<i>Pourpoint Élie.</i>
4 <sup>me</sup>		<i>D'Ivernois Samuel.</i>

**PRIX DE BONNES NOTES.**

CLASSE DES DEMOISELLES.

*Prix de bonnes notes et de progrès.*

M <sup>lles</sup>	<i>Vernay Noëmi.</i>	} Cinq prix égaux.
	<i>Mégevand Marie.</i>	
	<i>Steiger Adèle.</i>	
	<i>Gaudin Adrienne.</i>	
	<i>Baud Antonio.</i>	

*Prix de bonnes notes.*

M <sup>lles</sup> <i>Demole</i> Amélie.	}	Premiers prix égaux.
<i>Court</i> Jeanne.		
<i>Degus</i> Augustine.	}	Seconds prix égaux.
<i>Josseaume</i> Lucie.		



## ÉCOLE DE DESSIN DES GARÇONS.

## CLASSE DE LA FIGURE.

*Prix de bonnes notes.*

MM. *Chomel* Charles-Jean.  
*Gaillepan* Jean-Marie.  
*Verner* Gottlieb.  
*Pellet* Émile.  
*Grenier* Jean-Marie.  
*George* Charles.  
*Resseguère* Antoine.  
*Gillet* John.

## CLASSE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

*Mention honorable.*

*Gavard* Jean-Marie.



*Fulpius Léonard-Charles.*  
*Didelle Gabriel-Auguste.*  
*Klein Gaspard.*

Ces élèves ayant remporté des prix de bonnes notes et de progrès l'année dernière, ne pouvaient y avoir part cette année.

---

*Prix de bonnes notes et de progrès.*

*Mollard Joseph.*  
*Mermet Joseph.*  
*Hubert Joseph.*  
*Ende Philippe-Édouard.*  
*Pasini Philippe.*

---

*Prix de bonnes notes.*

*Violi Ciro-Angelo-Francesco.*  
*Charbonnier Charles-Eugène.*  
*Marcou Christian-Auguste.*

---

*Mentions honorables pour bonne conduite & progrès.*

*Barral Louis.*  
*Duchosal Benjamin.*  
*Beck Jacob.*  
*Vendredi Jean-Louis.*  
*Duret Nicolas.*  
*Chaulmontet Joseph-Émile.*  
*Dahmen Louis-Pierre.*  
*Hury Jean-Étienne.*  
*Magnin Jean-Henri.*  
*Dulignage François.*

---

### Musée Rath.

Pendant l'année 1858, il a été fait quelques dons au Musée Rath.

Le Conseil Administratif a reçu de M. Wassilief une copie d'un des quatre frontons de la cathédrale de St-Isaac, à St-Pétersbourg. M. Edmond Favre a fait don au Musée d'un tableau de M. Mennet, représentant le sauvetage de la drague, sur le lac, le 31 octobre 1858.

Le Conseil Administratif a accordé à la Société chorale l'usage temporaire de l'amphithéâtre du Musée pour ses exercices de chant. Vers la fin de l'année, cette Société a cessé de s'y réunir et s'est transportée dans le Conservatoire de musique.

Le catalogue des collections du Musée Rath étant épuisé, le Conseil Administratif s'est occupé d'en publier un nouveau; l'édition a paru au commencement de l'année 1859.

Le Conseil Administratif a autorisé la reproduction par la photographie, des tableaux de M. Diday, existant au Musée. Cet ouvrage a été publié par M. Poney, sous les auspices de l'artiste lui-même.

### Musée académique.

**DONS.** — M. le professeur A. De la Rive. Quatre poissons électriques du Nil, préparés par M. E. Claparède.

M. Moricand. Un crâne et des pattes de Tapir.

**ACHATS.** — Sept crânes de mammifères, provenant du Labrador.

*Zoologie.*

## Travaux.

Les travaux de classement ont continué à être activement poussés, quoiqu'un peu ralentis depuis le départ de M. Humbert pour Ceylan.

Le classement des lépidoptères diurnes est terminé, et 35 nouveaux cadres ont été placés dans la collection. L'arrangement des crépusculaires est fini en ce qui concerne la détermination; de nouveaux cadres seront nécessaires pour les placer dans les armoires.

On a continué à classer les crustacés; 116<sup>n</sup> nouvelles planchettes ont été ajoutées aux précédentes.

La collection des mollusques vivants et fossiles, et celle des échinodermes ont été augmenté de 804 nouvelles planchettes.

Le préparateur a arrangé à nouveau toute la collection des œufs d'oiseaux, sur un nouveau système qui sera plus favorable à leur conservation.

Les collections rapportées par M. Henri de Saussure ont continué à être l'objet des soins des commissaires. Les mammifères et les oiseaux avaient été complètement classés pendant l'année précédente; on a terminé cette année l'arrangement des mollusques et des crustacés, ainsi que la détermination spécifique des myriapodes, et l'on a bien avancé le classement des poissons, dont une cinquantaine ont été mis dans les armoires.

*Augmentation des collections.*

## Animaux vertébrés.

LEGS. — La source la plus importante d'augmentation

\*\*\*

pendant cette année provient du legs de 4,000 fr. fait aux collections de zoologie par M<sup>me</sup> Marcet-Haldimand. Quelques belles pièces conserveront dans nos galeries le souvenir de cet acte de générosité. Parmi les principales nous citerons un magnifique exemplaire du *Moufflon à manchettes* de l'Atlas, le beau faisan cornu décrit sous le nom de *Tagopan*, un rongeur d'Algérie (*Ctenomys*), etc.

DONS. — M<sup>lle</sup> Bell. Une belle peau de singe décrit sous le nom d'*Atelés melanochir*.

M. le D<sup>r</sup> Malan. Un poisson volant (*Exocetus*).

M. G. de Mortillet. 13 poissons fossiles du Royaume Lombard-Vénitien.

M. Schlumberger, ingénieur de la marine. Quelques poissons fossiles d'Alsace.

M. Henri de Saussure un très-grand et bel exemplaire (12 pieds) de poisson-scie, provenant de l'Amérique septentrionale.

M. G. Lunel. Un œuf de Tinamou.

M. le professeur Pictet. Cinq rongeurs.

ACHATS. — 6 mammifères, 57 oiseaux et 3 reptiles recueillis au Mexique par M. Sumichrast; 53 espèces d'œufs d'oiseaux provenant de la collection de feu M. Auzias ou achetés à M. Keitel.

5 chauves-souris européennes, de M. Nager.

18 reptiles dans l'alcool, provenant de l'Amérique septentrionale.

1 glouton et 26 espèces d'œufs recueillis au Labrador.

#### Animaux invertébrés.

DONS. — M. Henri Tournier, 24 espèces d'insectes.

M. H. de Saussure. Environ 90 espèces d'échinodermes et de mollusques vivants et fossiles, provenant du Ténéssee et de la Caroline du Sud.

Le même. Un exemplaire bien conservé de la *Terebratula australis*, et plusieurs insectes de diverses localités.

M. Castan. 11 espèces des mollusques fossiles du lias supérieur de l'Isère.

M. le Dr Brot. 18 espèces de mollusques.

M. le professeur Pictet. Une centaine d'espèces de fossiles de divers terrains.

ÉCHANGES. — Nous avons reçu de M. Moricand 51 espèces de coquilles, et nous lui avons remis des lépidoptères que nous avons à double.

ACHATS. — 504 coléoptères du Mexique, recueillis par M. Sumichrast.

16 crustacés provenant de la collection de feu M. Auzias.

Un bel exemplaire d'une coquille rare, le *Nautilus euomphalus*.

8 *Helix* du Ténésée.

#### *Collections de Minéralogie.*

La collection de Minéralogie n'a reçu aucun don pendant cette année, et n'a par conséquent subi aucune modification.

#### *Laboratoire de Chimie.*

L'état du laboratoire de Chimie n'a présenté aucun changement important. L'allocation municipale a été en grande partie employée à l'entretien et à la réparation des appareils et instruments. Une seule acquisition peut être signalée, celle d'un entonnoir d'argent pour la filtration des liqueurs renfermant de l'acide fluorhydrique.

#### *Numismatique.*

La collection de Numismatique s'est accrue, tant par achats que par cadeaux, de 4 médailles, dont une en argent, et de 52 monnaies, dont 4 en or, 5 en argent et 23 en billon. Les donateurs sont : MM. Soret, E. Ador, Mermilliod, la Société de physique et M. A. Girod.

### Jardin botanique.

La marche du Jardin botanique pendant l'année 1858 n'a rien présenté de bien saillant à signaler ; il a continué à s'entretenir par sa correspondance d'échanges avec une vingtaine des principaux jardins botaniques de l'Europe , et quelques jardins particuliers. M. Edmond Boissier , dont les rapports de l'Administration Municipale ont , chaque année, l'occasion de rappeler la générosité envers notre Jardin, a fait don de plusieurs plantes de serres chaudes remarquables, entre autres d'*Orchidées*, parmi lesquelles ont doit signaler la vanille et le *Cypridium barbatum* de Java, qui est en fleur en ce moment, ainsi que de beaucoup de plantes rares d'Orient et d'Espagne. M. Monnier, de Nyon, a fait don d'un beau pied de *Syringa emodi*, nouvelle espèce de lilas des monts Himalaya.

Il a été continué quelques essais de culture de plantes alimentaires ou économiques dans l'un des carrés réservés à l'entrée du jardin : la plupart de ces espèces avaient été fournies par M. Marc Viridet, de la part de la section d'Agriculture de l'Institut Genevois. Plusieurs de ces plantes ont donné des résultats satisfaisants ; entre autres, le *Sorgho sucré* a pris un développement remarquable et a très-bien mûri ses graines, de même que plusieurs variétés de maïs, de haricots et de dolichos. L'*Igname* de la Chine, plante alimentaire introduite depuis quelques années a produit de beaux tubercules, qui ont été arrachés à la fin de l'automne, et avaient acquis toute leur perfection ; il est vrai qu'ils avaient passé deux années en terre ; il paraît que ce temps est nécessaire dans notre climat pour qu'ils arrivent à leur complète maturité.

Le Jardin a cultivé aussi une espèce intéressante de

*Fraisier* du Mexique, qui, indépendamment de son mérite scientifique, pourrait devenir la souche d'une nouvelle race de fraises importantes, sous le rapport de la qualité quand la culture l'aura perfectionnée.

Le Jardin a perdu, l'année dernière, une assez grande quantité de plantes de pleine terre de l'école de botanique, ce qu'il faut attribuer à la sécheresse de l'été dernier et peut être à la maigreur du terrain. Il a été de même de quelques arbustes de la famille des conifères provenant des pépinières de Chambéry, et pour lesquels il paraît que notre climat serait trop froid.

Il a été délivré, pendant l'année, une cinquantaine de bons à diverses personnes pour obtenir des plantes vivantes, des échantillons pour l'étude, ou des fleurs à dessiner.

### Bibliothèque publique.

*Acquisition.* — Dans le courant de l'année 1858, la Bibliothèque s'est augmentée de 768 volumes et de 185 brochures, dont

614 vol.	551 br.	ont été donnés par diverses personnes, etc.
40 »	155 »	remis par la Chancellerie.
114 »	1 »	acquis sur les fonds alloués par le Budget de la Ville.

Dans les chiffres ci-dessus ne figurent pas :

1<sup>o</sup> 260 articles, soit environ 570 pièces, tant volumes complets et brochures, que livraisons, portion de volumes et numéros d'ouvrages périodiques, remis en vertu des conventions existantes par la Société de Physique et d'Histoire naturelle.

2<sup>o</sup> Les numéros d'ouvrages périodiques que la Biblio-

thèque reçoit par voie d'abonnement, ou par autre voie quelconque; ainsi qu'un certain nombre de fascicules ou livraisons d'ouvrages en cours de publication.

Si l'on considère l'ensemble des acquisitions de la Bibliothèque pendant l'année 1858, sans tenir compte d'un certain nombre d'opuscules sur divers sujets, et d'un intérêt généralement restreint et passager, on trouve que les ouvrages ayant une valeur réelle dont la Bibliothèque s'est enrichie, se répartissent de la manière suivante, entre les principales branches des sciences et des lettres.

1 <sup>o</sup> Théologie. . . . .	31 ouvrages.
2 <sup>o</sup> Sciences morales et politiques. Juris- prudence. Philosophie, etc . . . . .	48 idem.
3 <sup>o</sup> Sciences mathématiques, physiques et naturelles. Applications. Beaux-Arts . . .	37 «
4 <sup>o</sup> Littérature . . . . .	76 «
5 <sup>o</sup> Sciences histor. Géographie. Voyages	68 «
6 <sup>e</sup> Mélanges divers . . . . .	25 «

Total, 286 ouvrages.

Pour compléter ce tableau, il faut y joindre les 260 articles remis par la Société de physique, à classer, pour la presque totalité, sous la rubrique: 5<sup>o</sup> Sciences mathématiques, etc.

Nous indiquons ici les personnes et les corps ou sociétés à qui la Bibliothèque est redevable des dons ci-dessus mentionnés.

Les héritiers de M. Turretini-Necker, 435 volumes — M. LeRoyer-Béranger, 107 volumes (Annales de chimie et archives de l'électricité). — M. Boucher de Parthes, 27 vol. (ses œuvres). — M. Chaix, 20 vol. — M. Auguste Turretini, 1 vol. (Virgile, édition précieuse du 16<sup>e</sup> siècle). — M. Bétant, 5 vol. & 5 broch. — M. de Beauvillé, 5 vol. — M. a Carteret, 2 vol. — M. le comte Gurowski,



2 vol. — M<sup>lle</sup> de Vauvillers, 2 vol. — M. le général Dufour, 1 vol. et un plan. — M. Lebwel, 1 vol. — M. de La Rochemacé, 1 vol. — M. le marquis de Godefroy, 1 vol. — M. Pfister, 1 vol. — M. Ronaldt, 1 vol. — M. M<sup>c</sup>. Viridet, 1 vol. — M. le colonel Massé, 1 vol. — M. Schmid, 1 broch. — M. Pétavel, 1 broch. — M. Amiel, 1 broch. — M. Dubois, 1 broch.

Le ministre de l'instruction publique (France) 7 Nos de Revue. — Le Gouvernement américain, 1 vol. — Le Département de l'Intérieur (Suisse), 1 vol. — La Bibliothèque de Fribourg, 1 vol. — L'Académie de Genève, 20 br. — Le Conseil Administratif, 2 vol.

M. le professeur Lefort a fait don à la Bibliothèque d'une somme de 500 francs, destinée plus spécialement, selon l'intention du donateur, à l'acquisition d'ouvrages de droit.

*Bibliothèque consultative et salle de lecture.*

Le service de la salle de lecture a eu lieu comme précédemment, c'est-à-dire qu'elle a été ouverte tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, de 11 heures à quatre heures.

En 265 jours d'ouverture, il a été constaté 2,427 consultations dont 669 du fait d'étudiants de l'Académie : ce qui fait en moyenne de 9 à 10 consultations par séance. Les 2,427 consultations représentent les travaux de 589 personnes différentes.

467 visitants, la plupart étrangers en passage, ont parcouru les salles de la Bibliothèque.

*Bibliothèque circulante.* Les jours et heures de distribution sont restés les mêmes que dans les derniers mois de l'année 1857. On se rappelle qu'à partir du mois d'août

de cette année, le temps consacré au service de la Bibliothèque circulante fut augmenté d'une moitié en sus. En conséquence la distribution a lieu tous les jours, sauf le dimanche, de midi et demi à deux heures, soit 9 heures par semaine.

Le nombre des volumes, coalés à domicile pendant l'année 1858, a été de 16,898, répartis entre 1,080 personnes qui ont, d'une manière plus ou moins suivie, emprunté des livres.

La moyenne des clients de la Bibliothèque, représentée par le chiffre des volumes qui se trouvent à un moment quelconque entre les mains du public, n'a pas sensiblement varié (environ 800); mais une circulation plus active est attestée par le chiffre annuel des volumes prêtés, qui surpasse de 1,425 le chiffre de l'année dernière.

Il a été délivré pendant l'année 1858, au bureau de l'Administration 242 autorisations nouvelles pour emprunter des livres.

Les services ordinaires ont été exécutés d'une manière régulière, et on n'a point négligé d'y apporter dans la pratique, toutes les améliorations dont la convenance était reconnue et la possibilité démontrée. Rien d'ailleurs dans ces détails d'intérieur ne mérite ici une mention particulière.

Dans le compte-rendu administratif de l'année dernière, un résumé sommaire de la situation et de la marche de la Bibliothèque, mettait en relief quelques faits dignes d'une attention particulière. Ces faits et les questions qui s'y rattachent étaient de nature à éveiller la sollicitude et la prévoyance de l'Administration désireuse de maintenir l'Institution dans de bonnes conditions de service, à la hauteur, en un mot de son renom et des besoins relevés et croissant chaque jour, qu'elle est appelée à satisfaire.

Le sujet a été en conséquence repris et étudié dans un

mémoire suffisamment développé par M. le Bibliothécaire.

Le Conseil Administratif a pris bonne note de ce document, et, tout en se réservant d'agir ultérieurement selon les circonstances, il a déjà adopté quelques mesures destinées à opérer conformément au but et aux conclusions de cette enquête.

La Commission consultative de la Bibliothèque a subi quelques modifications dans le personnel qui la compose. Le principal mandat de cette Commission, c'est de formuler les desiderata de la Bibliothèque, au point de vue des lacunes à combler, des acquisitions à faire, et de déterminer l'emploi des sommes affectées aux achats de livres dans le budget de la Bibliothèque.

A notre époque si féconde en productions de tous genres, la tâche de se maintenir au courant des publications nouvelles, sera toujours difficile et toujours plus ou moins incomplètement remplie, même par les Bibliothèques de premier ordre, les mieux subventionnées des pays les plus centralisés. A plus forte raison, les aspirations intellectuelles d'une ville, comme Genève, seront toujours infiniment supérieures aux moyens matériels dont elle dispose pour y satisfaire. Toutefois la composition de la Commission consultative dans laquelle toutes les principales branches d'études sont représentées par douze des savants et littérateurs les plus éminents de notre ville, est la meilleure garantie que notre Bibliothèque tirera de ses ressources si limitées, tout au moins le meilleur parti possible pour l'utilité de la population en général, et plus spécialement du public studieux.

En terminant, nous remarquerons que ce sont des considérations telles que celles qui précèdent, qui nous font sentir toujours plus la nécessité de compter sur un supplément de ressources provenant de la patriotique générosité des citoyens. L'histoire de notre Bibliothèque est heu-

reusement riche en précédents de ce genre. C'est à de semblables libéralités qu'elle doit une forte portion de ses richesses, et, on peut dire, les plus précieuses d'entre elles. Bien des étrangers se firent une satisfaction et un honneur de figurer parmi ses bienfaiteurs. Espérons que ces traditions ne sont pas près de s'effacer au sein de la population Genevoise.









